

APPEL À PROJET

Réalisation d'un prototype arceau à vélos.

Le 23/03/2023

1/ Le contexte :

Fin 2019, l'Agence pour le développement des métiers d'art répondait à un appel d'offre du département de l'Ardèche sur la création, la production et la livraison d'abris à vélos collectifs et de box individuels sécurisés.



Une fois l'appel d'offre terminé fin 2021, l'Agence a cherché des solutions pour continuer à diffuser ses abris à vélos collectifs et individuels.

Depuis quelques mois, les deux sont référencés dans les dispositifs Alvéole plus et OEPV qui ont pour objectif de promouvoir la mobilité douce et durable sur le territoire national avec pour 2023 la mise en place de 125 000 places de stationnements vélos.

Aujourd'hui, l'Agence aimerait vous proposer de créer un **arceau à vélos** en harmonie avec l'abri collectif et individuel ci-dessus et ainsi le référencer.

Pourquoi me direz-vous ?

- Pour être visible sur l'intégralité du territoire national grâce à un catalogue en ligne.
- Et de ce fait augmenter nos chances de vente.
- Participer au développement d'une mobilité douce et durable à grande échelle

2/ Cahier des charges :

- Les abris métiers d'art actuels sont en acier thermolaqué mais d'autres matériaux peuvent être utilisés.
- Afin de pouvoir être éligibles aux dispositifs de l'État certains critères sont à respecter. Les voici détaillés :



SERVICE STATIONNEMENT CRITERES D'ELIGIBILITE

Support d'attache **fixé au sol ou au mur**

Support d'attache **résistant** (vandalisme, intempéries, épreuve du temps)

Point d'accrochage situé à une **hauteur** comprise entre 50 et 80 cm



Support permettant d'attacher **tout type de vélo** (largeurs de pneus, tailles de guidons différentes)

Support permettant d'attacher le vélo **rapidement avec maniabilité et flexibilité**

Support permettant d'attacher le vélo au niveau du **cadre et de la roue avant avec un antivol U**

Support permettant de **stabiliser l'entièreté du vélo** par appui ou maintien du cadre

Support permettant de **ranger son vélo sans avoir à le porter**



- Le coût de la livraison France entière est à prévoir mais pas l'installation.
- Si vous voulez plus d'informations sur les deux dispositifs voici les adresses pour accéder à leur site : <https://alveoleplus.fr/> et <https://employeurprovelo.fr/>

Budget : À définir par chaque PMA

3/Prestation de l'Agence :

Rédaction du cahier des charges pour l'appel à projet destiné aux PMA
Consultation des PMA en réseau des professionnels des Métiers d'Art
Collecte et vérification technique administrative et financière des offres
Création d'une commission de sélection
Rédaction de la demande d'éligibilité sur les dispositifs Alvéole plus et OEPV

Pour chaque demande :

Dépose de devis et facture attenante sur le site (devis et facture Agence)

Prise en charge globale de l'administratif

Contrôle et validation des factures pour le règlement aux PMA

4/ Forme de la proposition

- une estimation financière (devis)
- d'une esquisse de l'œuvre proposée
- détail des outils et accessoires inclus pour la réalisation
- descriptif des matériaux proposés
- délai de réalisation

5/ Conditions d'admission pour les PMA

Être adhérent de l'Agence ou adhérer

Justifier de la satisfaction aux obligations sociales et légales

Justifier de sa responsabilité civile professionnelle en cours

6/ Calendrier prévisionnel

Date limite du retour des propositions : **fin avril 2023**

7/ Contact Agence :

Katy DIDIER

Chargée de développement

Tel : 06 38 89 38 78

Mail : developpement@agencemetiersdart.com

Agence pour le développement des Métiers d'Art

555, chemin des traverses - 07200 LA CHAPELLE-SOUS-AUBENAS

09 70 59 08 08 - 06 38 89 38 78 - 06 44 26 43 04

contact@agencemetiersdart.com - www.agencemetiersdart.com

SIRET : 807 525 662 00035



L'Agence bénéficie du soutien de :



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

